

Fonds indiciel d'actions canadiennes (ISL)

Fonds indiciel d'actions canadiennes Manuvie (Gestion d'actifs Manuvie)

Gestion d'actifs Manuvie limitée

31 décembre 2016

Gestionnaire principal :	Brett Hryb	Style de placement :	Indice
Objectif de placement :	Générer un rendement qui suit étroitement le rendement total de l'indice S&P/TSX en investissant surtout dans des actions avec l'intention de reproduire la composition de l'indice.		
Date de la dernière rencontre :	T4 2016	Date prévue de la prochaine rencontre :	T4 2017
Note actuelle :	EN RÈGLE		

Rendement annuel du fonds (%)

	2012	2013	2014	2015	2016	5 ans
Fonds indiciel d'actions canadiennes (ISL)	7,17	13,01	10,86	-8,27	21,14	8,33
Indice du Fonds indiciel d'actions canadiennes (ISL)	7,19	12,99	10,55	-8,31	21,08	8,26
Valeur ajoutée (+) / perte (-)	-0,02	0,02	0,31	0,04	0,06	0,07

Analyse du rendement à court terme

- Le Fonds a respecté les attentes en matière d'erreur de réplification en obtenant un rendement semblable à celui de l'indice composé plafonné S&P/TSX.
- L'objectif du Fonds est de suivre le rendement total de l'indice composé S&P/TSX et le Fonds a de manière constante respecté cet objectif. Il n'y a aucune préoccupation à l'égard du Fonds.

Analyse du rendement à long terme

- Le Fonds a respecté les attentes à long terme en matière d'erreur de réplification, en affichant un écart d'au plus 10 points de base par rapport à l'indice TSX au cours de quatre des cinq dernières années civiles. L'historique du rendement de long terme du Fonds ne suscite aucune inquiétude.

Événements importants au sein de la société

Événements survenus au sein de la société

- En septembre 2014, la Société Financière Manuvie a annoncé l'acquisition des activités canadiennes de Standard Life plc. Cette transaction a été conclue le 30 janvier 2015 et la société fait maintenant partie de Manuvie.

Événements propres au Fonds

- En octobre 2015, dans le cadre du processus d'intégration, Brett Hryb, responsable de l'équipe des actions à gestion passive de GAM, a été nommé à titre de gestionnaire principal des anciens portefeuilles indiciaires d'actions canadiennes et américaines de la Standard Life. M. Hryb dirige l'équipe des actions à gestion passive de Manuvie depuis juin 2014.

⁽¹⁾ Le classement selon les quartiles est établi en fonction du rendement du fonds sous-jacent.

Manuvie met la présente fiche d'évaluation à votre disposition afin de vous aider à gérer votre régime de retraite.

Manuvie ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie, explicite ou tacite, quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements. Bien que Manuvie ait pris toutes les mesures raisonnables pour fournir des opinions professionnelles et des renseignements exacts fondés sur des sources fiables*, elle se réserve le droit de corriger toute erreur ou omission.

Les opinions exprimées par Manuvie dans cette fiche d'évaluation ne représentent pas le seul facteur à prendre en considération au moment de prendre des décisions ayant trait à votre portefeuille de placements. Manuvie n'est pas responsable du résultat des décisions prises en fonction des renseignements et des opinions présentés dans cette fiche.

* Les sources peuvent comprendre, sans s'y limiter, Mercer MPA, Morningstar, Principia et Thomson Baseline.

Tous droits réservés. © 2016 La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

Commentaire du SGP

- Le Fonds indiciel d'actions canadiennes (ISL) est un fonds d'actions canadiennes, dont la composition est très semblable à celle de l'indice composé S&P/TSX. Le gestionnaire investira directement dans tous les titres individuels qui font partie de l'indice et leur attribuera la même pondération que dans l'indice. Le Fonds devrait reproduire le rendement de son indice de référence.
- Ayant exercé un contrôle diligent, nous croyons que le gestionnaire est demeuré fidèle à la philosophie de placement et au style de gestion établis.
- Le SGP a rencontré l'équipe de Gestion d'actifs Manuvie qui assume les responsabilités associées à la gestion du portefeuille du Fonds indiciel d'actions canadiennes et du Fonds indiciel d'actions américaines à Manuvie et n'éprouve pas d'inquiétudes à l'égard de ce Fonds. L'équipe a fait ses preuves en matière de gestion des Fonds indiciels au sein de ces catégories d'actif et le SGP croit que les changements n'auront aucune incidence négative sur le portefeuille.

Conclusion :

- Étant donné que le fonds a respecté les directives limitant l'erreur de réplication à court et à long terme, le SGP maintient la note « En règle » attribuée au Fonds.

⁽¹⁾ Le classement selon les quartiles est établi en fonction du rendement du fonds sous-jacent.

Manuvie met la présente fiche d'évaluation à votre disposition afin de vous aider à gérer votre régime de retraite.

Manuvie ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie, explicite ou tacite, quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements. Bien que Manuvie ait pris toutes les mesures raisonnables pour fournir des opinions professionnelles et des renseignements exacts fondés sur des sources fiables*, elle se réserve le droit de corriger toute erreur ou omission.

Les opinions exprimées par Manuvie dans cette fiche d'évaluation ne représentent pas le seul facteur à prendre en considération au moment de prendre des décisions ayant trait à votre portefeuille de placements. Manuvie n'est pas responsable du résultat des décisions prises en fonction des renseignements et des opinions présentés dans cette fiche.

* Les sources peuvent comprendre, sans s'y limiter, Mercer MPA, Morningstar, Principia et Thomson Baseline.

Tous droits réservés. © 2016 La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers